

## entendu

■ **Christophe Mabit**, responsable des relations sociales d'Aker Yards.

**Où en est votre plan de recrutement ?**

Il nous reste 500 personnes à recruter en 2008 et 400 autres en 2009, principalement des ouvriers. Nous comptons sur 260 contrats de formation en alternance, 100 contrats de professionnalisation pour des postes de soudeurs, 100 autres pour des charpentiers métaux et 60 contrats d'apprentissage.

**Vous prenez donc en main la formation des recrues ?**

La formation de soudeur a disparu de l'éducation nationale. Celle des charpentiers métaux s'est considérablement réduite. Nous sommes donc obligés de les trouver ailleurs, notamment avec l'Afpa et les centres de formation de la métallurgie. Il y a dix ans, il y avait 4 candidats pour un poste d'apprenti dans les métiers de la chaudronnerie aujourd'hui, il faut parler de 0,8 candidat. La vraie difficulté est d'attirer les jeunes vers les métiers de l'industrie au cours de leur scolarité. Pourtant, celui qui s'oriente vers un diplôme professionnel dans la métallurgie s'ouvre des perspectives à long terme.

**Patrick Moresve**, 56 ans, est le nouveau président de la CFE-CGC du Maine-et-Loire. Il remplace Jean-Claude Deletre. Il était auparavant secrétaire général du syndicat. **Catherine Boullery** le remplace à cette fonction.

**Nicolas Evras** a été élu à la présidence de la chambre syndicale du déménagement Bretagne Pays de Loire. Il succède à Loïc Le Breton.

Suite à l'arrivée de **Philippe Crusson** au mois d'avril 2007 en tant qu'associé en charge de l'audit, puis d'**Étienne Meesseman** en septembre 2007 en tant que manager du bureau de Rennes, **Delphine Lefranc** renforce le département Groupe Secob Audit en tant que manager du bureau de Nantes. Ces trois cadres, ex « Big Four », ont une expertise forte dans l'accompagnement de clients de dimension régionale, nationale et internationale dans différents domaines d'activités. Les collaborateurs du département Groupe Secob Audit assurent les prestations d'audit pour les mandats portés par les filiales du Groupe

Secob. Ce département comprend 10 personnes.

**Eric Pellet**, entrepreneur et agent immobilier à Châteauneuf et Angoulême, a été élu président du réseau Fnaim Poitou-Charentes.

Le nouveau président du conseil d'administration du port autonome de La Rochelle est **Thierry Hautier**, patron d'un groupe de transport routier et président régional de la Fédération des entreprises de transport et logistique de France. Il remplace Michel Grenot, qui a choisi la présidence de la Sica Atlantique.

**Jean-Louis Trotté** succède à Jacques Motteau à la présidence de l'UPA, (Union Professionnelle Artisanale de Maine-et-Loire). L'organisme regroupe la confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD), la confédération nationale de l'artisanat des métiers de service (CNAMS) et la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB).

Éditée par la SARL Publications API, 5, passage Douard, BP 10 323 - 44003 Nantes CEDEX 1, Tél. 02 40 35 65 37, Fax. 02 40 48 65 61

Directeur de la publication : Dominique Luneau

Rédaction : Olivia Bassi, Emmanuel Guimard, Jacques Le Brigand, Florence Le Nevé, Xavier Debontride (à Rennes, tél. 08 79 70 34 84)

e-mail de la rédaction : [redaction@agence-api.fr](mailto:redaction@agence-api.fr)

Mise en page : Cécile You

Documentation : Hélène Janvier

Diffusion : Armelle Lohéac

Gestion : Catherine Lacascade

Publicité : Pierre-Yves Beaugeard

R.C.S. Nantes B381 802 982

Création maquette : IC Com

Impression numérique :

Hélio Graphic, 11, rue Louis Armand, 44980 Sainte-Luce

ISSN : 1626-584X - N° de CPPAP : 1008180943

Dépôt légal : à parution

SARL au capital de 56 000 €

Reproduction interdite

Offre d'essai gratuite et sans engagement à la lettre api et à la e-lettre

OUI, je désire profiter de l'offre d'essai gratuite et sans engagement :

15 jours d'abonnement à la lettre api (papier)

1 mois d'abonnement à la e-lettre api

Pour en savoir plus, contactez Armelle LOHEAC 02 40 35 04 91

Nom\* .....  
 Prénoms\* .....  
 Fonction\* .....  
 Entreprise/organisme\* .....  
 Adresse postale\* .....  
 Téléphone\* .....  
 E-mail\* .....  
 \*champs obligatoires

Coupon-réponse à adresser  
 par fax au 02 40 48 65 61 ou par voie postale à :  
 API - BP 10323 - 44003 NANTES Cedex 1

Couper de l'extérieur



la lettre   
 une application  
**WEB Publishing**  
 par  
 **hélio graphic**  
vous offrons votre travail